

INSTITUT DE FORMATION
PROFESSIONNELLE PRIVÉ
AGRÉÉ PAR L'ÉTAT N°489



Expressions
The Technology Institute

CATALOGUE FORMATIONS ENTREPRISE FINANCE & BANQUE



Banque



Gestion des risques et Bâle III

Contrôle interne et conformité

Comptabilité, normes IFRS, contrôle de gestion

Gestion d'actifs

Gestion de patrimoine

Recouvrement et contentieux

Marchés des entreprises

Les fondamentaux du Risk Management bancaire

Intégrer les obligations prudentielles de Bâle III pour minimiser et piloter vos risques

3 jours

Réf. UF-04-01

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Établir la typologie des risques bancaires.
- Maîtriser les réglementations associées à la gestion des risques.
- Utiliser la méthodologie de cartographie des risques opérationnels.

Pour qui

- Manager et collaborateur souhaitant maîtriser les fondamentaux du Risk Management bancaire.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Programme

1 - Définir et identifier les risques

- Qu'est-ce qu'un risque ?
- Cartographie des risques :
 - risque de crédit et de contrepartie ;
 - risque opérationnel ;
 - risque de marché ;
 - risque de liquidité...
- Quantifier chaque risque.

2 - Positionner le Risk Management

- Les fonctions concernées.
- Les outils du Risk Management.
- Le suivi et le pilotage des risques.

3 - Décrypter l'environnement réglementaire

- Les enjeux d'une amélioration de la qualité des fonds propres.
- Les ratios prudentiels et de levier.
- Le capital économique et réglementaire.
- Les pouvoirs des autorités de contrôle.

4 - Identifier et maîtriser les risques de crédit

- Maîtriser le cadre de la gestion du risque crédit.
- Les exigences en fonds propres.
- Les obligations de reporting réglementaire.
- Le provisionnement du risque crédit.

5 - Mettre en place un dispositif dédié aux risques opérationnels

- Connaître le cadre de la gestion du risque opérationnel.
- Méthodologie pour cartographier les risques opérationnels :
 - identifier et évaluer les risques ;
 - étapes clés du passage en méthodes avancées (AMA) ;
 - auto-évaluer le dispositif ;
 - les indicateurs d'alertes ;
 - renforcer le contrôle interne.

6 - Appréhender le risque de marché

- La mesure du risque de marché avec la méthode standard.



Lutte anti-blanchiment et prévention du financement du terrorisme

Intégrer les évolutions de la réglementation

2 jours

Présentiel ou à distance + accès au LearningHub

Réf. UF-04-02

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Décrypter le cadre réglementaire de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- Identifier vos obligations et évaluer les risques de mise en cause de vos responsabilités.
- Renforcer vos dispositifs de contrôle.

Pour qui

- Fonctions commerciales et administratives des établissements bancaires et financiers concernés.

Programme

1 - Décrypter le cadre réglementaire

- Rappel du champ d'application
- La loi 05-01 du 06 février 2025
- Lignes directrices et principales recommandations
- La fraude fiscale : son périmètre, et les dernières obligations.
- Mise en application de FATCA et du CRS pour lutter contre la fraude.

2 - Se prémunir contre le risque d'opérations de blanchiment et de fraude fiscale

- Un contrôle accru de la connaissance des clients (KYC).
- Entrée et suivi de la relation d'affaire.

- Le bénéficiaire effectif.

- Méthodologie de classification des clients selon le risque.
- Blanchiment de l'argent sale : techniques et circuits utilisés.
- Les moyens de paiement.
- Identifier la fraude fiscale.

3 - Sécuriser vos dispositifs de prévention, de contrôle et de traçabilité

- Le choix et la mise en place d'un dispositif.
- La déclaration de soupçon.
- Traitement et conservation des données.
- Les procédures et les outils de vigilance à mettre en place.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

4 - Prévenir le risque de sanctions

- Le périmètre de la responsabilité du banquier.
- Les conséquences en cas de défaillance.
- La déclaration de soupçon exonère t-elle de toute responsabilité.

Les Fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers

Périmètre, démarche et dispositifs

2 jours

Réf. UF-04-03

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Maîtriser les caractéristiques d'un dispositif de contrôle interne.
- Situer le cadre réglementaire du contrôle interne.
- Évaluer un dispositif de contrôle interne.

Pour qui

- Manager et collaborateur des établissements financiers acteur ou pilote du dispositif de contrôle interne.

Programme

1 - Définir le périmètre du Contrôle Interne

- Le contrôle interne : définitions, objectifs, composantes et acteurs.
- Identifier les risques inhérents à l'activité bancaire.
- Les particularités de la gouvernance bancaire.

2 - Maîtriser le cadre réglementaire

- Identifier les différentes sources réglementaires.
- Conséquences de la loi Sapin II.
- Les obligations liées au contrôle interne :
 - contrôles permanents ;

- contrôles périodiques ;
- organisation comptable ;
- plan de continuité d'activité ;
- rapport sur le contrôle interne ;
- rapport sur la surveillance des risques.
- La gouvernance d'entreprise.

3 - Mettre en œuvre un dispositif de contrôle interne

- Organiser un environnement de contrôle.
- Identification et hiérarchisation des "zones de risques".
- Établir un plan de contrôle :
 - types et modalités de contrôle ;

- formalisation et suivi des contrôles.

- Définition des process et outils de pilotage :
 - programme des contrôles ;
 - tableaux de bord et reporting.
- Le dispositif de prévention du risque de fraude.

4 - Piloter les procédures de contrôle interne

- Assurer le contrôle des contrôles.
- Maîtriser la procédure de gestion des alertes.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

L'essentiel de la comptabilité bancaire

Maîtriser les mécanismes fondamentaux et les documents comptables

2 jours

Réf. UF-04-04

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Lire les comptes d'une banque en normes PCEC.
- Utiliser le plan comptable des établissements de crédit (PCEC).
- Comptabiliser des opérations bancaires comptables courantes.

Pour qui

- Toute personne d'établissement bancaire souhaitant s'initier à la comptabilité bancaire.

Programme

1 - Définir le cadre de la comptabilité générale bancaire

- Le cadre réglementaire de la comptabilité bancaire.
- Les spécificités de l'activité bancaire.
- Les états financiers bancaires :
 - les comptes publiables ;
 - les reportings réglementaires : Corep, Finrep.
- La comptabilité en normes françaises et IFRS.

2 - Comprendre le bilan bancaire

- Les spécificités bancaires.
- Présentation du hors bilan.

3 - Analyser l'activité : le compte de résultat

- Distinguer les différentes natures de charges et de produits.
- Les particularités bancaires : PNB, coût du risque...

4 - Utiliser le plan comptable bancaire

- Le plan comptable : structure et organisation.
- Les attributs : définition et utilité.
- Les règles de codification.
- La notion de débit et crédit.
- Les obligations comptables spécifiques aux banques.

5 - Comptabiliser des opérations bancaires simples

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Méthodes et outils du contrôle de gestion bancaire

Intégrer les techniques et analyser les performances

2 jours

Réf. UF-04-05

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Intégrer les clés d'un contrôle de gestion en milieu bancaire et financier.
- Réaliser une analyse des coûts et de la performance.
- Maîtriser le processus budgétaire.
- Piloter la performance.

Pour qui

- Contrôleur de gestion en milieu bancaire récent dans la fonction.

Programme

1 - Définir le périmètre du contrôle de gestion bancaire

- Délimiter les objectifs et responsabilités.
- Les 3 niveaux de contrôle.
- Les spécificités du contrôle de gestion bancaire. Positionner les différents services liés : audit et contrôle interne, comptabilité...

2 - Mesurer et analyser les performances

- Le compte de résultat bancaire.
- Les paramètres essentiels : PNB, coût du risque, frais généraux.
- Les enjeux de la comptabilité analytique.

- Les différents axes de mesure de la rentabilité : produits ou services, métiers, clients.

3 - Calculer le Produit Net Bancaire par centre de profit

- Le taux de cession interne (TCI).
- Connaître et choisir la méthode de calcul des charges et coûts la plus adaptée.
- Appliquer les notions de :
 - coût réel ;
 - coût standard ;
 - marge opérationnelle ;
 - seuil de rentabilité, coût de revient.
- L'apport des méthodes ABC et ABM.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

- Cas pratique banque de détail.

4 - Coordonner la construction des budgets et leur suivi

- La procédure budgétaire.
- Les 9 phases de la vie d'un budget.
- Le contrôle budgétaire : comparer données réelles et objectifs.
- Réaliser une analyse d'écarts sur le résultat.

5 - Piloter la performance

- Principes et méthodologie d'élaboration d'un tableau de bord.
- Définir les indicateurs de la performance bancaire.
- Fixer les objectifs et les plans d'actions.

Les fondamentaux de la gestion de patrimoine

Maîtriser les techniques juridiques, fiscales et la méthodologie de diagnostic

3 jours

Réf. UF-04-06

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Acquérir les compétences juridiques, fiscales et économiques pour la gestion d'un patrimoine.
- Mener un diagnostic et proposer des solutions patrimoniales.

Pour qui

- Gestionnaire, chargé de clientèle ou toute autre personne souhaitant s'initier aux techniques de gestion de patrimoine.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Programme

1 - Définir la notion de patrimoine

- Les composantes d'un patrimoine : financières, non financières et sociales.
- Le cycle de vie d'un patrimoine.

2 - Identifier les catalyseurs de la gestion du patrimoine

- L'environnement juridique : régimes matrimoniaux et transmission.
- L'environnement fiscal.
- L'environnement économique.

3 - Réaliser un diagnostic patrimonial

- La démarche d'un diagnostic patrimonial.
- Les différents objectifs patrimoniaux.

- L'allocation d'actifs.

4 - Repérer les solutions d'investissement

- Solutions bancaires : comptes rémunérés, comptes sur livrets...
- Solutions financières :

- L'assurance vie et les contrats de capitalisation.
- L'immobilier.

5 - Utiliser les leviers juridiques et fiscaux

- Les solutions pour protéger son conjoint, aider ses enfants ou favoriser un tiers.
- Les leviers d'optimisation fiscale.

6 - Maîtriser les risques et les responsabilités

- Le droit à l'information et au conseil.
- La lutte contre le blanchiment.



Entreprises en difficulté et droit des faillites

Recouvrement de créances auprès d'entreprises en difficultés

2 jours

Réf. UF-04-07

Niveau : Perfectionnement

Objectifs professionnels

- Maîtriser les différentes formes de sociétés et les conséquences lors de difficultés.
- Maîtriser les procédures de prévention et collectives.
- Recouvrer des créances sur des entreprises en difficulté.

Pour qui

- Toute personne souhaitant maîtriser le droit des faillites applicables aux entreprises en difficulté.

Programme

1 - Situer les différentes structures juridiques d'entreprise

- La personne morale : capacité juridique et responsabilité.
- Les différentes formes de sociétés et leurs incidences sur le droit des entreprises en difficulté.
- Les réflexes du créancier face à une dissolution et liquidation.

2 - Identifier les différentes mesures de prévention

- Distinction entre la prévention et les procédures collectives.
- La notion de cessation de paiement.
- Les procédures amiables :
 - Le mandat ad hoc ;

- La conciliation.

• La sauvegarde.

• La sauvegarde accélérée.

3 - Maîtriser les procédures collectives

- Les acteurs de la procédure :
 - les acteurs judiciaires ;
 - les organes de la procédure.
- Le redressement judiciaire.
- La situation du créancier à l'issue d'un(e) :
 - plan de redressement,
 - plan de cession,
 - liquidation judiciaire.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Traiter les situations de surendettement des particuliers

Maîtriser les procédures pour constituer un dossier

2 jours

Réf. UF-04-08

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Maîtriser les procédures de surendettement.
- Constituer et mettre en place un plan à l'amiable.

Pour qui

- Personne concernée dans le traitement du surendettement.

Programme

1 - Le cadre réglementaire du surendettement

- Données clés sur le surendettement des ménages.
- La définition du surendettement.
- Les grands principes des législations.
- Les règles de droit applicables :
 - les principes de la loi Borloo ;
 - la loi Lagarde du 1er juillet 2010 ;
 - les règles imposées par la Commission de surendettement ;
 - les procédures de saisine.

2 - Les évolutions réglementaires du surendettement

- Décrets relatifs aux procédures de traitement du surendettement

des particuliers et à l'information du consommateur.

• La dématérialisation des dossiers.

3 - Les grandes étapes d'un dossier de surendettement

- Déposer un dossier.
- La relation avec la BdF.
- Les différents types de dettes.
- Les ressources pour maintenir un niveau de vie minimum.
- Rachat de créances et recevabilité d'un dossier.
- Les notions de forclusion et conclusion.

4 - Les procédures et mise en place d'un plan à l'amiable

• Les différentes procédures.

- Mettre en place un plan amiable :
 - définition et enjeux ;
 - remboursement des dettes ;
 - le suivi du client ;
 - l'intervention de la BdF.

5 - Le cadre juridique du plan à l'amiable

- Les recours des parties.
- Le rôle du juge et ses pouvoirs.
- La contestation et le refus.
- Le "fichage" de la BdF.
- Les obligations du surendetté, de la banque et de la BdF.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Pratiquer l'analyse financière

Apprécier la santé financière d'une entreprise

2 jours

Réf. UF-04-09

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Repérer les principaux postes du bilan et du compte de résultat utiles pour l'analyse financière.
- Maîtriser les outils d'analyse financière.
- Mener son analyse selon une démarche structurée.
- Réaliser un diagnostic rapide.
- Détecter les signes de dégradation de l'entreprise.

Pour qui

- Responsable financier, chef comptable, contrôleur de gestion, credit-manager, analyste financier, commercial, acheteur...

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Programme

1 - Évaluer l'activité et la profitabilité

- Repérer les postes du compte de résultat utiles à l'analyse.
- Interpréter l'évolution des ventes.
- Soldes intermédiaires de gestion et charges classées par fonction.
- Capacité d'AutoFinancement (CAF) : signification et mode de calcul.
- Variations de résultat : effet ciseau, absorption des charges fixes.

Exercice : diagnostic de situations de perte de profitabilité. Cas : analyse de la profitabilité, charges par nature et par fonction.

2 - Évaluer les équilibres financiers et la solvabilité

- Lecture financière des postes du bilan.
- Retraitements : location financement, affacturage.
- Fonds de Roulement (FR), Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et Trésorerie Nette (TN).
- Les 5 crises de trésorerie et les remèdes associés.

Exercice : diagnostic des situations de crise de trésorerie.

3 - Analyser par les ratios

- Profitabilité, BFR, structure, trésorerie, endettement, couverture des frais financiers.
- Rentabilité économique (ROCE) et financière.

- Se comparer aux moyennes sectorielles.

Exercice : découverte des ratios.

4 - Structurer son analyse financière

- Activité, profitabilité, équilibres financiers, rentabilité, points forts et faibles, décision ou pistes d'action.
- Qualités de l'analyste : rigueur, intuition, esprit de synthèse.

Étude de cas : analyse sur 4 ans d'une entreprise industrielle. Exercice : faire une présentation d'analyse financière. Diagnostics rapides : entreprises de négoce et de service.

5 - S'initier à l'analyse du tableau des flux de trésorerie

- Mesurer la capacité à générer du cash-flow.
- Interaction entre le flux d'exploitation et d'investissement.
- Évaluer les choix de financement, la capacité de remboursement.

Étude de cas : lire et analyser le tableau de flux en lien avec le bilan.

6 - Repérer les signes de dégradation

- Signes de dégradation et techniques de window dressing en lecture directe au bilan et au compte de résultat.

Exercice : repérer les signes de dégradation à partir du bilan et du compte de résultat.



Perfectionnement à l'analyse financière

Savoir analyser l'entreprise en difficulté

2 jours

Réf. UF-04-10

Niveau : Perfectionnement

Objectifs professionnels

- Mener l'analyse par les flux.
- Approfondir sa démarche d'analyse.
- Repérer les signes de dégradation.
- Analyser une entreprise en difficulté.

Pour qui

- Responsables et analystes financiers.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Programme

1 - Mener l'analyse par les flux

- Dynamique entre les flux opérationnel et d'investissement.
- Choix de financement et capacité de remboursement.

2 - Approfondir l'analyse de la profitabilité

- Causes de perte de profitabilité.
- Approfondir les flux financiers : CAF, MBA, ETE, FTA.

3 - Analyser les équilibres financiers

- Analyses fonctionnelle (FR, BFR, TN) et liquidité.
- Importance de l'endettement net.
- Ratios : structure, endettement, trésorerie, rentabilité.
- Interpréter les ratios dans un contexte de dégradation.
- Signes avant-coureurs de défaillance.

4 - Prendre en compte les risques

- Risques clés : humain, technologique, sectoriel...

5 - Repérer les signes de dégradation

- Repérer les signes de dégradation en lecture directe.
- Techniques de window dressing.

- Les questions pour interpréter les clignotants de risques.

6 - S'entraîner au diagnostic financier

- Les 4 étapes de l'analyse.
- Analyse d'une entreprise en difficulté. Micro-diagnostics.

Analyse financière des comptes consolidés et normes IFRS

Spécificités de l'analyse des comptes consolidés

3 jours

Réf. UF-04-11

Niveau : Perfectionnement

Objectifs professionnels

- Décrypter l'incidence des normes IFRS sur les états financiers consolidés
- Conduire le diagnostic financier d'un groupe.
- Mener une analyse par les flux de trésorerie.

Pour qui

- Responsables et analystes financiers.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Programme

1 - Comprendre le groupe et les comptes consolidés

- La définition du périmètre :
 - La notion de contrôle ;
 - Les méthodes de consolidation ;
 - Le pourcentage d'intérêt.
- Le traitement des Partenariats.
- Les situations de l'influence notable.
- La lecture des capitaux propres consolidés.
- Les prises de contrôle et la comptabilité d'acquisition.

2 - Analyser le groupe

- Démarche : activité, profitabilité, équilibres financiers, endettement, rentabilité.
- Information sectorielle (IFRS 8).
- Variations de périmètre.
- Ratios des comptes consolidés.
- Décrypter les annexes.

3 - Le compte de résultat IFRS

- Produit des activités ordinaires (IFRS 15).
- Résultat opérationnel courant.
- Dépréciation des actifs (IAS 36).
- Le résultat global.

4 - Équilibres financiers

- Primauté du bilan, bilan liquidité.

- Règles d'évaluation des actifs.

- Endettement : location (IFRS 16), entités ad hoc, titrisations, affacturage, OC, engagements de retraite.

- Valorisation des instruments de couverture des risques.
- Tableau de variation des capitaux propres.

- Signification des impôts différés.

5 - Les flux de trésorerie

- Présentation du tableau de flux consolidé.
- Importance du free cash-flow.
- Choix de financement et capacité de remboursement.
- Les crises de trésorerie.

Analyse financière du tableau de flux de trésorerie

Communiquer à partir des flux auprès d'un comité de direction

1 jour

Réf. UF-04-12

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Lire et analyser le tableau de flux dans différents contextes.
- Présenter la performance économique et les choix de financement à partir du tableau de flux.

Pour qui

- Responsable financier, analyste financier, credit manager, banquier.

Programme

1 - Lire et interpréter le tableau de flux

- Flux de trésorerie de l'activité, de l'investissement, du financement.
- Principaux retraitements pour évaluer le flux de trésorerie d'activité.
- Définir la trésorerie en normes IFRS.
- Jeu des sept différences : repérer les variantes de présentation en normes IFRS.

2 - Analyser les flux de trésorerie

- Analyser différents contextes : croissance, perte de profitabilité, retournement.

- Les ratios spécifiques au tableau de flux.

- Service de la dette.

- Pourcentage de financement par emprunt.

- Taux de distribution.

- Diagnostics à partir du tableau de flux.

- Étude de cas d'analyse financière intégrant l'analyse par les flux.

- Repérer la stratégie du groupe à partir des flux de trésorerie.

3 - Agir sur le flux de trésorerie disponible (free cash-flow)

- Repérer les actions opérationnelles pour améliorer le free cash-flow.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Ingénierie financière des opérations sur capitaux propres

Enjeux et principales opérations

2 jours

Réf. UF-04-13

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Comprendre les enjeux et techniques des opérations d'ingénierie financière sur capitaux propres.
- Dialoguer avec les spécialistes en ingénierie financière.

Pour qui

- Responsables financiers, dirigeants, investisseurs.

Programme

1 - Financer l'entreprise par capitaux propres

- Financer la croissance, garder le contrôle, sortie de minoritaires.
- Choisir une structure juridique.
- Augmentation de capital.
- Différer la dilution : valeurs mob. composées : OCA, OBSA, BSA.
- Calcul de dilution, valeur du DPS.

Cas : calcul de dilution .

2 - Lever des fonds auprès d'investisseurs

- Choisir un investisseur en capital.
- Négocier avec un fonds.
- TRI attendus et constatés.
- Processus de levée de fonds.

Cas OCA : entrée d'investisseurs, émission d'emprunts convertibles.

3 - Elaborer un pacte d'actionnaires

- Organiser les rapports entre actionnaires, organiser la sortie, protéger les minoritaires...
- Clauses : agrément, inaliénabilité, préemption, exclusion, convention de vote, pari passu, sortie conjointe, buy or sell, confidentialité.

Exercice : analyser un pacte d'actionnaires.

4 - Dérouler un processus d'acquisition

- Accord de confidentialité, mémorandum de présentation, lettre d'intention, due diligences.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

Cas : Analyser une lettre d'intention, garantie de passif.

5 - Financer une acquisition par effet de levier, L(M)BO, MBI

- Équilibre : prix, ressources, capacité de remboursement.
- Capital, Mezzanine, dette senior et subordonnée.

Cas : analyser la reprise d'une entreprise par LBO.

Évaluer une entreprise

Appliquer les méthodes d'évaluation et les arbitrer entre elles

2 jours

Réf. UF-04-14

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Réaliser les retraitements nécessaires à l'évaluation.
- Appliquer les différentes méthodes d'évaluation.
- Choisir la méthode la plus pertinente.

Pour qui

- Responsables financiers, dirigeants, investisseurs.
- Cette formation s'adresse aux personnes ayant une connaissance de base du bilan et du compte de résultat.

Programme

1 - Circonstances nécessitant l'évaluation

- Les éléments donnant de la valeur à une entreprise.
- Étapes de l'évaluation : diagnostic stratégique et financier, business plan, retraitements comptables.

2 - La valeur patrimoniale

- Réévaluer les actifs d'exploitation et hors exploitation, les passifs.
- Supprimer les non-valeurs, intégrer des éléments hors bilan.
- Intégrer la fiscalité latente.
- Actif net corrigé (ANC).
- La méthode du goodwill.

Cas sur tableur : calcul de l'ANC.

3 - Discounted cash-flows (DCF)

- Évaluer la cohérence des flux d'exploitation, d'investissement avec le business plan.
- Horizon explicite, implicite.
- Taux d'actualisation : CMPC.
- Flux normatif et la valeur finale (méthode de Gordon Shapiro).
- De la valeur d'entreprise à celle des capitaux propres.

Cas sur tableur : évaluation par les DCF.

4 - Les méthodes analogiques

- Multiples boursiers ou de transactions récentes.
- Constituer l'échantillon d'entreprises comparables.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

- Retraitements comptables.

- Agrégats pertinents : EBE, résultat d'exploitation.
- Définir les multiples de référence.

Cas Dumoulin : Méthode des multiples.

5 - Passer de la valeur au prix

- Différence entre valeur et prix.
- Définir les méthodes les plus appropriées à la situation.
- Prise en compte du contexte : majoritaire ou minoritaire.
- Étapes et documents juridiques du processus d'acquisition.

Évaluer une entreprise - Niveau 2

Évaluer, auditer, négocier

2 jours

Réf. UF-04-15

Niveau : Perfectionnement

Objectifs professionnels

- Approfondir les différentes méthodes d'évaluation et arbitrer entre elles.
- Évaluer les actifs incorporels.
- Évaluer les synergies résultant d'une acquisition.
- Évaluer un groupe d'entreprises.

Pour qui

- Responsables financiers, dirigeants, investisseurs.

Programme

1 - Le processus d'évaluation

- Les 7 étapes du processus d'évaluation : de l'analyse du contexte à l'accord sur le prix et les termes de la transaction.
- Zoom sur l'audit d'acquisition.
- Challenger le business plan.

2 - Approfondir la méthode des DCF

- Intégrer les synergies d'acquisition ?
- Choix du taux d'actualisation : prime de risque, bêta endetté et désendetté, prime de risque des entreprises non cotées.
- Répartition dette / fonds propres.

- Pondérer la valeur terminale dans la valeur d'entreprise.
- Évaluer un groupe.

3 - Approfondir les méthodes patrimoniales

- Rappels sur l'ANC et le goodwill.
- Définir les actifs incorporels.
- Valorisation des principaux actifs incorporels : marques, brevets, fonds de commerce.
- Valorisation des actifs immobiliers : valeur de marché ou par les loyers.

4 - Approfondir les méthodes analogiques

- Multiples de transaction et boursiers.

Méthode pédagogique :

- Méthodes d'« Accelerated Learning » basé sur l'apprentissage actif, sur la pratique, et les résultats de l'apprentissage.
- Présentation en vidéo-projecteur avec support de cours correspondant, Exercices, Ateliers, Cas pratiques.
- Théorie : 50% - Pratique : 50%

- Difficultés d'application : définir l'échantillon, normes comptables, choix des multiples.

5 - Appliquer les méthodes

- Décotes, primes de contrôle.
- Valeur financière et stratégique.
- Actifs, dettes hors exploitation.
- Choisir entre la cession de parts sociales ou de fonds de commerce.

6 - De l'évaluation à l'acquisition

- Sécuriser l'évaluation : due diligences d'acquisition.
- Négociation du prix, clauses de complément de prix (earn out).
- Réussir l'intégration.

Réussir son business plan

Construire le plan de développement d'un projet ou d'une entreprise

2 jours

Réf. UF-04-16

Niveau : Fondamental

Objectifs professionnels

- Situer son projet dans la stratégie de l'entreprise.
- Élaborer ou évaluer des prévisions d'activité.
- Évaluer la rentabilité économique.
- Simuler différents scénarios.
- Évaluer les risques du projet.
- Présenter le projet de façon convaincante.

Pour qui

- Responsable de projet, cadre financier, de gestion, commercial, production, R&D, créateur.
- Pour approfondir le plan de financement, les participants connaissant les documents financiers suivront la formation "Business plan financier" (réf. 7660).

Évaluation

- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation.

Prérequis

- Aucun.

Programme

1 - Utilité du business plan

- Concevoir, convaincre, communiquer, piloter son projet (feuille de route).
- Les 8 clés pour "convaincre".

2 - Réaliser l'analyse stratégique de son projet

- Macro-tendances : PESTEL.
- Analyse du secteur d'activité : matrice de PORTER.
- Facteurs clés de succès, modèle économique et de revenu.
- Segmentation stratégique et marketing, DAS.
- Matrice EMOFF : opportunités, menaces, forces, faiblesses.

Cas Homegel : réaliser la matrice EMOFF du projet.

3 - Concevoir son projet

- Les 3 méthodes pour bâtir des prévisions de vente.
- Présenter les plans d'actions critiques.
- Relier les plans d'actions opérationnels aux objectifs stratégiques.
- Présenter son modèle économique et de revenu.

4 - Évaluer la rentabilité économique du projet

- Flux de trésorerie d'investissement et d'exploitation : flux de trésorerie disponible (free cash-flow), courbe de trésorerie.
- Choisir un taux d'actualisation cohérent avec le risque projet.

- Interpréter et arbitrer entre les critères : délai de retour (pay-back) non actualisé et actualisé, Valeur Actualisée Nette (VAN) ; Taux de Rentabilité Interne (TRI) ; Indice de Profitabilité (IP).

Exercices : rentabilité d'un investissement de productivité.

5 - Simuler plusieurs scénarios

- Pistes d'actions opérationnelles pour améliorer la courbe de trésorerie et la rentabilité de son projet.

Cas Homegel : évaluer la rentabilité sur tableur dans deux scénarios alternatifs.

6 - S'initier à la prévision financière MT

- Enchaînement : compte de résultat, plan de financement, bilan.
- Évaluer les besoins et choix de financement.

7 - Évaluer les risques

- Définir les risques, sensibilité, scénario à l'abandon (crash plan).
- Évaluer les risques d'un projet à l'international.

8 - Présenter le projet à l'écrit et à l'oral

- Les 8 clés pour convaincre, conseils de rédaction.
- Présenter les objectifs stratégiques, le modèle économique, les plans d'actions opérationnels, scénarios alternatifs.
- Prendre en compte les facteurs de durabilité.
- Définir le plan le plus adapté à son projet.

INSTITUT DE FORMATION
PROFESSIONNELLE PRIVÉ
AGRÉÉ PAR L'ÉTAT N°489



**Expressions
The Technology Institute**



Nous proposons des formations sur mesure pour les entreprises, couvrant tous les secteurs d'activité, avec des professeurs expérimentés. Ces formations peuvent être dispensées à l'école, directement sur site ou même en ligne, selon les besoins spécifiques de l'entreprise. En collaborant étroitement avec ces dernières, nous concevons des programmes adaptés aux exigences du marché et axés sur les objectifs professionnels des employés.

Notre approche flexible et personnalisée garantit une transmission efficace des connaissances et des compétences, contribuant ainsi à renforcer les capacités et la compétitivité de nos partenaires commerciaux.

Contactez-nous :

Entreprises@ecole-expressions.com
ecole-expressions.com

+213 (0) 555 725 073

+213 (0) 798 580 418

Lot Amyoud, Nouvelle ville Tizi Ouzou
(Du côté du 2eme portail UMMTO
Campus Bastos)

